Dissolution du Comité Action Palestine : COMMUNIQUE DE Maître William BOURDON et Maître Vincent BRENGARTH, Conseils du Comité Action Palestine

Le 24 février 2022, le ministre de l'intérieur Gérald DARMANIN annonçait à des fins manifestement électorales sur Twitter avoir demandé la dissolution du « Comité Action Palestine », représenté par les soussignés, en plus de celle d'une autre association (« Palestine Vaincra »).

Le 25 février 2022, les représentants de l'association recevaient une notification préalable à sa dissolution, en prévoyant un délai de dix jours pour y répondre. L'association, par le biais de ses Conseils, adressait ses observations écrites le 7 mars 2022, en contestant formellement et point par point l'ensemble des accusations portées à son encontre. Elle a démontré que les positions publiques qu'on lui reproche s'inscrivent dans un débat politique portant sur les violations des droits des Palestiniens, qui ne doit et ne peut se confondre avec un quelconque appel à la haine ni avec de l'antisémitisme. L'association a notamment rappelé que depuis des décennies l'Assemblée générale de l'ONU notamment, dénonce les violations systémiques du droit international et des droits de l'Homme. Font écho à ces résolutions, les rapports de nombreuses ONG dont Human Rights Watch ou Amnesty international. Le Gouvernement n'a pas pris la peine de répondre à ces explications détaillées. C'est dans ce contexte que le Gouvernement a prononcé, le 9 mars 2022, la dissolution

administrative de l’association. Les soussignés expriment leurs plus vives préoccupations devant cette nouvelle offensive dirigée contre les acteurs associatifs défendant la communauté musulmane, dans le contexte de la loi séparatisme. Ils s’inquiètent d’une dissolution qui vise à étouffer toute critique, certes dure, de la politique d’Israël. Les soussignés ont reçu mandat de saisir le Conseil d’Etat pour contester cette mesure en urgence, portant gravement atteinte à plusieurs libertés fondamentales, dont la liberté d’association.

William Bourdon et Vincent Brengarth

Le 9 mars 2022

bourdon & associés AVOCATS, contact@bourdon-associes.com, 156 rue de Rivoli, 75001 PARIS

Prise de parole du Comité Action Palestine au rassemblement de soutien du 8 mars 2022 : Force et Victoire au Peuple Palestinien !

Le ministre de l’intérieur Gérald Darmanin a annoncé, le 24 février, son **intention de dissoudre** l’association Comité Action Palestine (Bordeaux), en même temps que la fermeture administrative de la mosquée de Pessac et la dissolution du collectif Palestine Vaincra (Toulouse).

Cette annonce est survenue le jour même du diner du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) où le Premier ministre Jean Castex a affirmé que Jérusalem est « **la capitale éternelle du peuple juif ».**

Cette dissolution a été rendue possible par la loi « confortant le respect des principes de la république » (alias loi « anti séparatiste »), votée le 24 aout 2021, qui instaure dans le pays l'arbitraire et un droit d'exception.

Outil de répression politique, cette loi s'inscrit dans le cadre d'une offensive réactionnaire et liberticide du gouvernement français, empêtré dans la gestion déplorable d'une situation sociale, économique et sanitaire très dégradée.

Darmanin nous reproche de parler d'islamophobie d'Etat, alors même qu'aujourd'hui le climat politique inquiétant où les musulmans et leur liberté associative sont devenus la cible prioritaire de la répression, le gouvernement s'attaque aussi aux associations de solidarité avec les Palestiniens et s'attaquera demain à toute opinion jugée différente ou subversive.

Que reproche l'Etat au Comité Action Palestine ?

Dans

un document notifié au CAP par Gérald Darmanin, on nous reproche d'être des antisionistes. Ce que le CAP assume complètement.

Nous sommes antisionistes et souhaitons la libération de la Palestine. La Palestine est une terre volée aux Palestiniens et elle doit être restituée aux Palestiniens. Depuis 1948, les sionistes ont toujours voulu annexer davantage de terre en expulsant, en emprisonnant, en massacrant les Palestiniens.

Le mouvement historique, politique et idéologique de cette barbarie, une barbarie coloniale : c'est le sionisme. Le palestinien ne lutte pas contre les juifs en tant que juifs mais contre des colons !

- Il s'agit d'une situation coloniale et c'est cette situation que le CAP à **toujours** dénoncé.

Je vais vous citer une Journaliste israélienne, Amira Hass couvrant les territoires palestiniens occupés en 1967 et basée à Ramallah écrivait pour sa part dans le quotidien Haaretz, le 9 octobre 2015 :

*« **Les jeunes Palestiniens ne vont pas se mettre à assassiner des juifs parce qu'ils sont juifs, mais parce que nous sommes leurs occupants, leurs tortionnaires, leurs geôliers, les voleurs de leur terre et de leur eau, les démolisseurs de leurs maisons, ceux qui les ont exilés, qui leur bloquent leur horizon.** ».*

- Est-ce que ça on a encore le droit de dire ça en France ou est-ce qu'il faut juste se taire et aller travailler ?

Aujourd'hui c'est nous, Palestine Vaincra, l'association de la mosquée de Pessac et Nantes révoltée. Hier c'était le CCIF, Baraka City.

Et demain, ça sera qui ?

Demain ça sera vous, sauf si vous rentrez dans les rangs et renoncer à toute pratique, idéologie ou croyance dénonçant sans détour l'oppression, l'exploitation ou l'injustice d'où qu'elles viennent.

Au-delà des divergences, le mouvement associatif de résistance doit prendre la mesure du danger que fait peser le gouvernement sur la liberté d'expression en criminalisant l'antisionisme et toute voix jugée non conforme à sa définition arbitraire et autoritaire de l'action associative.

La liberté d'expression est un principe qui vaut pour tous et ne doit pas être à géométrie variable, soumis au bon vouloir du prince !

Vous comprendrez qu'il s'agit ici d'un procès politique. La liberté d'expression

devrait normalement être un droit inaliénable dans une démocratie.

Israël a violé toutes les résolutions de l'ONU, il a piétiné les droits des Palestiniens et le droit international.

Le Comité Action Palestine a été créé pour dire une chose simple : la colonisation de la Palestine doit cesser et notre devoir est de faire entendre la voix de la résistance du peuple palestinien.

Depuis 18 ans, le Comité Action Palestine a mis en œuvre, avec ses modestes moyens, des actions pour faire entendre la voix de la résistance.

Depuis 18 ans l'Etat n'a eu de cesse d'harceler les militants du CAP parce que nous n'avons jamais renoncé à cette ligne politique, à l'antisionisme sans concession, parce que nous n'avons jamais cru aux balivernes israéliennes et américaines sur les accords d'Oslo et la paix tant attendue, parce que nous avons **toujours** fait le choix de respecter les choix du peuple palestinien !

Tout autre position est néocoloniale. Nous, militants en France, n'avons pas à choisir à la place des Palestiniens les formes de résistances à la colonisation.

Désormais, l'Etat français ne fait même plus semblant.

Il s’aligne sur la politique israélienne et criminalise toute expression antisioniste comme il criminalise le soutien à Georges Ibrahim Abdallah.

Gérald Darmanin nous reproche notre action en faveur de Georges Ibrahim Abdallah, le plus vieux prisonnier d’Europe, et libérable depuis 1999 mais que l’Etat maintien en détention de manière arbitraire.

Nous renouvelons ici notre soutien total et entier à Georges Ibrahim Abdallah et nous espérons qu’il retrouve au plus vite la liberté !

Cela étant dit, ce qui se passe au CAP n’est pas grave au regard de ce qui se passe en Palestine.

On peut dissoudre une association, mais pas la vérité et l’aspiration à la justice, et encore moins la volonté qui anime le militantisme de lutter contre l’oppression d’où qu’elles viennent.

Nos principes du soutien à la cause palestinienne sont :

* La condamnation du sionisme comme mouvement politique colonialiste et raciste.

* Le soutien inconditionnel à la résistance du peuple palestinien

et à son combat
pour son autodétermination et son indépendance nationale.

* La
reconnaissance du droit inaliénable au retour de tous les réfugiés chez eux.

* La
libération de tous les résistants emprisonnés.

**Vive
la Résistance ! Vive la Palestine !**

**Force
et Victoire au Peuple Palestinien !**

**Palestine
Vivra, Palestine vaincra !**

Comité action Palestine, le 08/03/2022

Support to the Palestine Action Committee : Statement of Palestinian Prisoners in Israel jail

March 6, 2022

At a time where most eyes around the world are looking to Ukraine and express solidarity with Ukraine people as we do also from inside Israeli occupation prisons, we Palestinian Political Prisoners (PPP) in Israeli jail, ask the French

government as well as all governments all around the world to stop moral and ethical double standards and make a look to Palestinian people while Israel feel free to violate all human rights, human dignity and Palestinian lives. It’s the moment to empathize in front of European governments including France to be aware that not victims of occupations considered as terrorist but the state of Israel which is committed to war crime, ethnic cleansing and Apartheid crimes as ANESTY International reported last month.

Solidarity movements with Palestine who oppose Israeli occupation they are committed to international law and to UN resolutions as well as 4th Geneva Convention.

The solidarity we got is to remind us 4500 PPP that we are not forgotten, that we are the victims of the occupation. That we as PPP and as a people deserve to live in our independent state in peace and freedom as all peoples.

We the undersigned PPP express our worry an disappointment in regard of French minister of interior to ban both associations: Comite action Palestine and Palestine vaincra

We consider such an act as political persecution and moral double standard. We ask the French government to respect the associations democratic activity, and not to work in serve of Israeli occupation.

بيان لمساندة لجنة العمل من أجل فلسطين : بيان الأسرى

الفلسطينيين في سجون الاحتلال الاسرائيلي

مارس6 2022

في الوقت الذي
تتطلع فيه معظم الأنظار حول العالم إلى أوكرانيا وتعبر عن تضامنها مع الشعب
الأوكراني كما نفعل أيضًا من داخل سجون الاحتلال الإسرائيلي ، نحن الأسرى
الفلسطينيون في السجون الإسرائيلية ، نطالب الحكومة الفرنسية وكذلك كل الحكومات في
كافة أنحاء العالم بالكفّ عن اعتماد المعايير المزدوجة الا-أخلاقية، والإلتفات الى
معاناة الشعب الفلسطيني بينما تشعر إسرائيل بالحرية في انتهاك جميع حقوق الإنسان
والكرامة الإنسانية وحياة الفلسطينيين. لقد آن الأوان لأن تدرك الحكومات الأوروبية
بما في ذلك فرنسا أنه لا يجوز لهم لا أخلاقيا ولا سياسيا اعتبار ضحايا الاحتلال
إرهابيين، بل نطالبهم بالتصدي لارهاب دولة إسرائيل التي تتمارس أطول احتلال قائم
اليوم وترتكب جرائم الحرب والتطهير العرقي وجرائم فصل عنصري كما ذكرت منظمة العفو
الدولية الشهر الماضي.

حركات التضامن
الفرنسية مع فلسطين والتي تناهض الاحتلال الإسرائيلي، هي حركات ومؤسسات ملتزمة
بالقانون الدولي وقرارات الأمم المتحدة واتفاقية جنيف الرابعة.

التضامن الذي
حصلنا عليه من هذه الحركات هو تأكيد منها بأننا نحن ألـ4500 أسير وأسيرة في سجون
الاحتلال، لسنا منسيين ولسنا وحدنا ولا يزال هناك من يتذكرنا في العالم، وأننا

ضحايا الاحتلال. أننا الأسرى والشعب نستحق العيش في دولتنا المستقلة في سلام وأمان
وحرية مثل جميع الشعوب.

نحن الموقعون
أدناه ، نعرب عن قلقنا وخيبة أملنا فيما يتعلق بحظر وزير
الداخلية الفرنسي كلا الجمعيتين:

لجنة العمل من أجل فلسطين

مناصرة فلسطين عاشت فلسطين

نحن نعتبر هذه
الخطوة القمعية بمثابة ملاحقة سياسية وازدواجيّة في المعايير الاخلاقية، ونطالب
الحكومة الفرنسية باحترام النشاط الديمقراطي للجمعيتين والكفّ عن خدمة الاحتلال
الإسرائيلي.

الأسرى السياسيون الفلسطينيون في سجون
الاحتلال

Soutien au Comité Action Palestine : Déclaration des prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes

6 mars 2022

Au moment où dans le monde
l’attention est tournée vers l’Ukraine et que le monde entier exprime sa

solidarité avec le peuple ukrainien, comme nous le faisons également depuis
l'intérieur des prisons d'occupation israéliennes, nous, prisonniers politiques
palestiniens (PPP) dans les prisons israéliennes, demandons au gouvernement
français ainsi qu'à tous les gouvernements dans le monde de mettre fin aux
doubles standards moraux et éthiques et de tourner leur regard vers le peuple
palestinien et vers Israël qui se sent libre de violer tous les droits de
l'homme, la dignité humaine et la vie des Palestiniens. C'est le moment de de
dire haut et fort aux gouvernements
européens dont la France que ce ne sont pas les victimes de l'occupation qui
doivent être considérées comme terroristes, mais l'État d'Israël qui se livre à
des crimes de guerre, au nettoyage ethnique et aux crimes d'apartheid, comme
l'a rapporté AMNESTY International le mois dernier.

Les mouvements de solidarité
avec la Palestine, qui s'opposent à l'occupation israélienne, sont attachés au
droit international et aux résolutions de l'ONU, ainsi qu'à la 4e Convention de
Genève. Ces
organisations de solidarité rappellent qu'il ne faut pas oublier les 4500 prisonniers politiques palestiniens qui
sont les victimes de l'occupation. Ils portent notre voix en relayant notre
message : « nous, en tant que prisonniers politiques palestiniens et
en tant que peuple, méritons de vivre dans notre État indépendant en paix et en

liberté comme tous les peuples ».

Nous, soussignés PPP,
exprimons notre inquiétude et notre déception à l'égard du ministre français de
l'intérieur qui a pris la décision d'interdire les deux associations Comité
action Palestine et Palestine vaincra.

Nous considérons un tel
acte comme une persécution politique et un double standard moral. Nous
demandons au gouvernement français de respecter l'activité démocratique des
associations et de ne pas travailler au service de l'occupation israélienne.

Les prisonniers politiques palestiniens dans les prisons de l'occupation israélienne

**Statement of Palestinian
Prisoners in Israel jail**

March 6, 2022

At a time where most eyes around
the world are looking to Ukraine and express solidarity with Ukraine people as
we do also from inside Israeli occupation prisons, we Palestinian Political
Prisoners (PPP) in Israeli jail, ask the French government as well as all
governments all around the world to stop moral and ethical double standards and
make a look to Palestinian people while Israel feel free to violate all human
rights, human dignity and Palestinian lives. It's the moment to empathize in
front of European governments including France to be aware

that not victims of occupations considered as terrorist but the state of Israel which is committed to war crime, ethnic cleansing and Apartheid crimes as ANESTY International reported last month.

Solidarity movements with Palestine who oppose Israeli occupation they are committed to international law and to UN resolutions as well as 4th Geneva Convention.

The solidarity we got is to remind us 4500 PPP that we are not forgotten, that we are the victims of the occupation. That we as PPP and as a people deserve to live in our independent state in peace and freedom as all peoples.

We the undersigned PPP express our worry an disappointment in regard of French minister of interior to ban both associations: Comite action Palestine and Palestine vaincra

We consider such an act as political persecution and moral double standard. We ask the French government to respect the associations democratic activity, and not to work in serve of Israeli occupation.

Appel à rassemblement de protestation Mardi 8 Mars, 18h, place de la Victoire, Bordeaux Dissolution du Comité Action Palestine : la dictature en marche.

**Dissolution du
Comité Action Palestine : la dictature en marche.**

*« Le fascisme n'est pas le contraire de
la démocratie, mais son évolution par temps de crise ».
Bertolt Brecht*

Le ministre de l'intérieur Gérald
Darmanin a annoncé, le 24 février, son intention de dissoudre l'association Comité action Palestine (Bordeaux), en même temps que la fermeture administrative
de la mosquée de Pessac et la dissolution du collectif Palestine Vaincra
(Toulouse).

Cette annonce est survenue le jour même
du diner du CRIF où le Premier ministre Jean Castex a affirmé
que Jérusalem est « la capitale éternelle du peuple juif ».

Cette dissolution a été rendue possible
par la loi « confortant le respect des principes de la république »,
votée le 24 aout 2021, qui instaure dans le pays l'arbitraire et un droit
d'exception. Outil de répression politique, cette loi s'inscrit dans le cadre

d’une offensive réactionnaire et liberticide du gouvernement français, empêtré dans la gestion déplorable d’une situation sociale, économique et sanitaire très dégradée.

Dans un climat politique inquiétant où les musulmans et leur liberté associative sont devenus la cible prioritaire de la répression, le gouvernement s’attaque aussi aux associations de solidarité avec les Palestiniens et s’attaquera demain à toute opinion jugée différente ou subversive.

Hier c’était le CCIF, Baraka City, aujourd’hui le Comité Action Palestine, Palestine Vaincra, l’association de la mosquée de Pessac et Nantes révoltée. A qui le tour demain ?

Au-delà des divergences, le mouvement associatif de résistance doit prendre la mesure du danger que fait peser le gouvernement sur la liberté d’expression en criminalisant l’antisionisme et toute voix jugée non conforme à sa définition arbitraire et autoritaire de l’action politique associative. La liberté d’expression est un principe qui vaut pour tous et ne doit pas être à géométrie variable, soumis au bon vouloir du prince !

Il est urgent de rassembler et instaurer un rapport de forces propre à défendre notre liberté associative.
Nous appelons à un sursaut salutaire de tous ceux et celles qui estiment que la

liberté d’expression est un droit inaliénable.

C’est pourquoi, nous faisons appel ici à toutes les organisations, associations, collectifs, militants à signer cet appel contre la répression qui vise à museler le soutien aux Palestiniens.

Ont signé ce communiqué jusqu’à présent : International Solidarity Movement – France, Cgt éduc’action33, Comité vérité et justice 31, Elles o pluriel, Association EAB, Collectif69palestine, Poitiers Palestine, CLAP 33, Bordeaux en Luttes, Jaunes Etc, Forum Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires FUIQP, Les Alliés de la Paix, AFA Strasbourg, ANC (association nationale des communistes), Campagne Unitaire pour la Libération de Georges Abdallah.

Charte du Comité Action Palestine

Contrairement à ce qu’elle prétend être, la domination occidentale signifie
la régression économique, sociale et politique la plus totale pour les peuples
du Sud. L’impérialisme et le colonialisme qu’il sécrète dans différentes
régions du monde ne sont rien d’autre pour les peuples dominés
qu’asservissement, oppression, massacre, racisme, misère et injustice. La
résistance des peuples dominés, son émergence, sa structuration et son
renforcement, sont le résultat mais aussi la négation la plus radicale de cette
logique de répression et de destruction propre à l’hégémonie occidentale.

L’histoire de la Palestine de la fin du 19ième siècle jusqu’à aujourd’hui
concentre l’essentiel des rapports de domination de types impérialiste et

colonialiste. La colonisation juive, c’est-à-dire l’épuration ethnique, a été rendue possible à ses débuts par des puissances coloniales (Angleterre, France) et bénéficie aujourd’hui du soutien de l’ensemble du monde occidental (Etats-Unis et Europe). Des points de vue historique et géopolitique, la cause palestinienne est centrale. Au niveau historique, l’enjeu est dorénavant d’accélérer le dépérissement de la domination impérialiste occidentale après sa violente remise en cause au cours de la phase de décolonisation des années 50 et 60. Au niveau géopolitique, l’enjeu est de libérer un territoire de la colonisation juive qui permet de contrôler toute la région du Moyen-Orient.

Si la Palestine reste le champ de lutte fondamental contre le colonialisme juif, il n’en reste pas moins qu’en Occident le soutien à la cause palestinienne réside dans une grande mesure dans le combat politique et idéologique contre le sionisme implanté au cœur même des Etats occidentaux. En France en particulier, tout militantisme antisioniste authentique se doit de dénoncer non seulement le colonialisme juif en Palestine mais aussi toute organisation ou institution qui travaille ici au service de la domination sioniste.

C’est pourquoi le COMITÉ ACTION PALESTINE, association régie par la Loi du 1er juillet 1901, œuvre pour la réalisation des droits

nationaux du peuple
palestinien, c’est-à-dire la libération de la terre arabe de Palestine.

Nos principes du soutien à la cause palestinienne sont :

*** La condamnation du sionisme comme mouvement
politique colonialiste et raciste.**

*** Le soutien inconditionnel à la résistance du
peuple palestinien et à son combat pour son autodétermination et son
indépendance nationale.**

*** La reconnaissance du droit inaliénable au retour
de tous les réfugiés chez eux.**

*** La libération de tous les résistants
emprisonnés.**

(consulter la
suite de la charte sur www.comiteactionpalestine.org)

**Nous rendons hommage à tous les Martyrs de la cause palestinienne et à tous
les résistants emprisonnés. Nous exprimons notre totale solidarité à Georges
Ibrahim Abdallah et appelons une nouvelle fois à sa libération.**

Vive la Résistance ! Vive la Palestine ! Force et Victoire au Peuple Palestinien !

Dissolution du Comité Action Palestine : la dictature en marche.

Communiqué :

« Le fascisme n'est pas le contraire de la démocratie, mais son évolution par temps de crise ». Bertolt Brecht

Le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin a annoncé, le 24 février, son intention de dissoudre l'association Comité action Palestine (Bordeaux), en même temps que la fermeture administrative de la mosquée de Pessac et la dissolution du collectif Palestine Vaincra (Toulouse).

Cette annonce est survenue le jour même du diner du CRIF où le Premier ministre Jean Castex a affirmé que Jérusalem est « la capitale éternelle du peuple juif ».

Cette dissolution a été rendue possible par la loi « confortant le respect des principes de la république », votée le 24 aout 2021, qui instaure dans le pays l'arbitraire et un droit d'exception. Outil de répression politique, cette loi s'inscrit dans le cadre d'une offensive réactionnaire et liberticide du gouvernement français, empêtré dans la gestion déplorable d'une situation sociale, économique et sanitaire très dégradée.

Dans un climat politique inquiétant où les musulmans et leur liberté associative sont devenus la

cible prioritaire de
la répression, le gouvernement s'attaque aussi aux associations de solidarité
avec les Palestiniens et s'attaquera demain à toute opinion jugée différente ou
subversive.

Hier c'était le CCIF, Baraka City,
aujourd'hui le Comité Action Palestine, Palestine Vaincra, l'association de la
mosquée de Pessac et Nantes révoltée. A qui le tour demain ?

Au-delà des divergences, le mouvement
associatif de résistance doit prendre la mesure du danger que fait peser le
gouvernement sur la liberté d'expression en criminalisant l'antisionisme et toute
voix jugée non conforme à sa définition arbitraire et autoritaire de l'action
politique associative. La liberté d'expression est un principe qui vaut pour
tous et ne doit pas être à géométrie variable, soumis au bon vouloir du
prince !

Il est urgent de rassembler et
instaurer un rapport de forces propre à défendre notre liberté associative.
Nous appelons à un sursaut salutaire de tous ceux et celles qui estiment que la
liberté d'expression est un droit inaliénable.

C'est pourquoi, nous faisons appel ici
à toutes les organisations, associations, collectifs, militants à signer cet
appel contre la répression qui vise à museler le soutien aux Palestiniens.

On peut dissoudre une association, mais pas la vérité et l’aspiration à la justice, et encore moins la volonté qui anime le militantisme de lutter contre l’oppression d’où qu’elle vienne.

Nous appelons à rassemblement de soutien mardi 8 mars à 18h, place de la Victoire à Bordeaux

Ont signé ce communiqué jusqu’à présent :

*International
Solidarity Movement – France

*Cgt éduc’action33

*Comité
vérité et justice 31

*Elles o
pluriel

*Association
EAB

*Collectif69palestine

*Poitiers Palestine

*CLAP 33

*Bordeaux en
Luttes

*Jaunes Etc

*Forum Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires FUIQP

*Les Alliés de la Paix

*AFA Strasbourg

*Campagne Unitaire pour la Libération de Georges Abdallah

*PCOF33

*UD CGT 33

Ont également dénoncé la menace de dissolution du CAP :

Solidaires, Cgtéduc’action33, UJFP, AFPS, l’AUDRIP, Nantes Révoltés, ISM-France, Sihame Assbague, Révolution permanente, Comité vérité et justice 31, Elles o pluriel, Association EAB, Révolution Permanente Bordeaux, Campagne Unitaire pour la libération de George Abdallah, Comité Poitevin Palestine, Le Parti de Gauche, Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires, L’anticapitaliste, Collectif pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah, Convergences révolutionnaires, Charleroi pour la Palestine, Collectif69palestine, Collectif Palestine13, AFPS Metz, BDS France, NPA33…

Comité Action Palestine, le 04/03/2022

إعلان جيرالد دارمانين الرامي الى حلّ جمعيتين مناصرتين للشعب الفلسطيني: نداء للتجنيد والمقاومة

أعلن وزير الداخلية جيرالد دارمانين عشية مأدبة عشاء المجلس التمثيلي للمؤسسات اليهودية في فرنسا يوم الخميس 24 فبراير المنصرم عزمه على حلّ جمعيتين متضامنتين مع القضية الفلسطينية: « **لجنة العمل من أجل فلسطين** » المتواجدة في مدينة بوردو و« **النصر لفلسطين** »المتواجدة في مدينة تولوز وتذويبهما بحمض الصهيونية

وبحسب الصحافة، يزعم الوزير أن جمعية « **لجنة العمل من أجل فلسطين** » تؤكد « في ميثاقها، دعمها لجميع المنظمات التي تحارب إسرائيل، بما في ذلك لدى لجوؤها لاستخدام العنف والأساليب الإرهابية ». غير أنّ هذه الادعاءات تتنافى مع واقع الأمر. اذ يدعو ميثاق « **لجنة العمل من أجل فلسطين** » إلى « الدعم غير المشروط لمقاومة الشعب الفلسطيني ونضاله من أجل تقرير المصير وتحقيق الاستقلال الوطني »، بحيث لا يحمل ولا يُشير الميثاق بتاتاً الى « عبارات « العنف » أو « الأساليب الإرهابية

وخلافاً لأكاذيب الوزير الفظة، فإن الميثاق يلتزم « بعدم مساندة أو دعم أيّ شكلٍ من أشكال النضال » وفقا لمبدأ سيادة الشعب الفلسطيني

وبالرغم من صلاحية مبدأ السيادة في كل مكانٍ وزمانٍ غير أنّ الحكومة الفرنسية تتلاعب به وفقاً للظروف، بحيث تتجاهله في إفريقيا أو في فلسطين بينما تقدّسه وتُكرِّسه في أوكرانيا. فسواء في إفريقيا أو في فلسطين ليس للشعوب الحق في المقاومة كما يحلو لها. بينما تضفي الحكومة الفرنسية الشرعية على استخدام العنف المسلح في أكرانيا. ما يعكس تموضعٌ يستند الى هندسةٍ متغيرة الأبعاد تحددها المصالح الفورية والاستراتيجية الفرنسية

ولطالما سعى المجلس التمثيلي للمؤسسات اليهودية في فرنسا لتُشرِّع الأخيرة قانوناً يُجرِّم التضامن مع كفاح الشعب الفلسطيني. فمن خلال حلّ الجمعية لجنة العمل من أجل فلسطين، تُجرِّم الحكومة النضال ضد الصهيونية وتفدي بالجمعيات المناصرة للشعب الفلسطيني للمعمل الاسرائيلي

واذ تعتبر جمعية « **لجنة العمل من أجل فلسطين** » أن النضال قد دخل مرحلةً جديدةً، وتدعو كافة المنظمات المناهضة للصهيونية إلى الرد على الهجوم الرجعي والوحشي للحكومة الفرنسية

فلربّما يمكن تصفية جمعيات، غير أنّه من غير الممكن تصفية الحقيقة، ولا رغبة التطلع إلى العدالة، ولا حتى الإرادة التي تُحفِّز النضال لتحقيق استقلال فلسطين، وعلى كامل أرض فلسطين

عاشت فلسطين! النصر لفلسطين!

جمعية « **لجنة العمل من أجل فلسطين** » بتاريخ 52 شباط / فبراير 2022

Comunicato sull’annuncio del Ministro degli Interni francese, Gerarald Darmanin, riguardo allo scioglimento di due associazioni pro-palestinesi: appello all’impegno e alla resistenza.

Il ministro degli interni francese, Gerald Darmanin, ha annunciato, giovedi’ 24 febbraio, alla vigilia della cena del Consiglio di Delegazione delle Istituzioni Ebraiche di Francia (CRIF), la propria determinazione riguardo allo scioglimento di due associazioni solidali della causa palestinese: il Comité Action Palestine (=Comitato Azione Palestina) di Bordeaux e Palestine Vaincra (=Palestina vincerà) di Tolosa, ovvero alla loro “dissoluzione” in acido sionista.

Secondo la stampa, il ministro Darmanin ha affermato che il Comité Action Palestine sostiene “nella sua carta costitutiva tutte le organizzazioni che lottano contro Israele, senza escludere il ricorso alla violenza e a metodo terroristici”. Queste affermazioni contraddicono la realtà dei fatti. Laddove la carta costitutiva del Comité Action Palestine fa appello a un “sostegno incondizionato” della resistenza del popolo palestinese e della sua lotta per l’autodeterminazione e l’indipendenza nazionale”, non vi è menzione alcuna ai termini

“violenza” o “metodi terroristici”.

Contrariamente alle flagranti menzogne del ministro la carta costitutiva del Comité Action Palestine si impegna a “a non prendere posizione in favore di una forma particolare di lotta”, in rispetto del principio della sovranità del popolo palestinese. Nonostante il fatto che questo principio dovrebbe essere valido sempre e ovunque, il governo francese lo manipola secondo le circostanze, ignorandolo in Africa o in Palestina e rendendolo sacro in Ucraina. In Africa e in Palestina i popoli non dovrebbero aver diritto di resistere come meglio loro sembra, ma in Ucraina il governo francese legittima l’uso della forza. Ciò riflette piuttosto una posizione a geometria variabile determinata dagli interessi strategici francesi di circostanza.

Il Consiglio di Delegazione delle Istituzioni Ebraiche di Francia (CRIF) ha sempre cercato di favorire la promulgazione di una legge che criminalizzi le solidarietà con le lotte del popolo palestinese.

Il Comité Action Palestine considera questo evento eloquente di una nuova fase autoritaria e lancia un appello all’azione di tutte le organizzazioni antisioniste contro le misure reazionarie e draconiane del governo francese.

Un’associazione puo’ essere sciolta ma nessuno potrà mai dissolvere la verità e l’aspirazione verso la giustizia, e ancor meno la forza di volontà che anima il militantismo in favore della Palestina, della Palestina storica.

La Palestina vivrà! La Palestina vincerà!

Comité Action Palestine – 25/02/2022

Announcement by Gérald Darmanin (French interior minister) of the dissolution of two organisations supporting Palestinians: Call for mobilization and resistance.

The French interior minister announced on thursday 24 February, the same day of the annual dinner of the *Representative Council of French Jewish Institutions*, his intention to dissolve in Zionism's acid two organisation of solidarity with Palestine, the Comité action Palestine (Palestine Action Committee – Bordeaux) and Palestine vaincra (Palestine Will Win – Toulouse).

According to press reports, the minister pretends that Palestine Action Committee asserts « in its charter, its support to all organisation struggling against Israel, including when using violence and terrorist methods ». However, this is factually wrong. The Palestine Action Committee's charter calls for « unconditional support for Palestinian people and its struggle for self-determination and national independence. Nowhere does it mention the « violence » or the

« terrorist methods ».

Contrary to minister's blatant lies, the charter engages « not to take a position in favour of this or that form of struggle » in accordance with the principles of sovereignty. The principle of sovereignty is valid anywhere and at anytime, but the government manipulates it according to circumstances. In Africa and Palestine, the peoples are not allowed to resist as they wish but in Ukraine the French government legitimizes the use of armed violence. Variable geometry position determined by France's immediate and strategic interests.

A law criminalizing solidarity with the Palestinian people has been a long-cherished desire of the *Representative Council of French Jewish Institutions*. With the dissolution of Palestine Action Committee, the government de facto criminalizes anti-zionist fight and offers on a platter the head of palestinian solidarity associations to the Israeli Officine.

Comité Action Palestine considers that the struggle enters in a new phase and calls to all anti-Zionists organizations to take action against the reactionary and draconian offensive of the French government.

An association can be dissolved but you can't dissolve the truth and the

aspiration for
justice, and even less the willingness that animate militantism in favor of
Palestine, of the entire Palestine.

Palestine will
live! Palestine will win!

Comité Action Palestine, 02-25-2022